



PROCES VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire 2022

de l'association « Centre de la Nature Montagnarde » du 29 juin 2023

Les membres de l'Association « Centre de la Nature Montagnarde » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire 2022 le 29 juin 2023 à 17h30 au sein des locaux de la commune St-Eloi, Salle de la Pointe Percée, à Sallanches.

Il a été établi une feuille d'émargement comptant 73 membres présents ou représentés.

En préambule, Madame Isabelle LAVOREL-NONGLATON - présidente – remercie Mme Sylvie SAMYCIA pour la conférence qu'elle a offerte en amont de l'Assemblée.

Ensuite, elle informe l'assemblée que sont invités à la présente assemblée générale :

- Monsieur Benoît PIRAUD, Expert-Comptable,
- Monsieur François AMELOT, Directeur,
- L'ensemble des membres du Conseil d'Administration,
- L'ensemble de l'équipe salariée du Centre de la Nature Montagnarde,
- L'ensemble des adhérents de l'Association.

Il est rappelé l'ordre du jour :

Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire

- 1- Rapport d'activité 2022 (vote)
- 2- Rapport financier 2022, rapport du commissaire aux comptes (vote)
- 3- Budget prévisionnel 2023 (vote)
- 4- Tarif des adhésions 2023 (vote)
- 5- Election des représentants au Conseil d'Administration (vote)
- 6- Stratégie du CNM pour la Commune de Sallanches
- 7- Programme d'activités pour 2023
- 8- Questions diverses.

1. Rapport d'activité 2022



> Rapport moral de la présidente

(se référer au rapport d'activité pour le rapport complet).

La Présidente fait lecture de son rapport moral. 2022 établit de nouvelles références pour le CNM, en termes de diversité d'activités, de typologie des publics et de structure de l'action pour l'animation locale. Celle-ci vise le renforcement du lien entre les habitants et leur environnement de proximité.

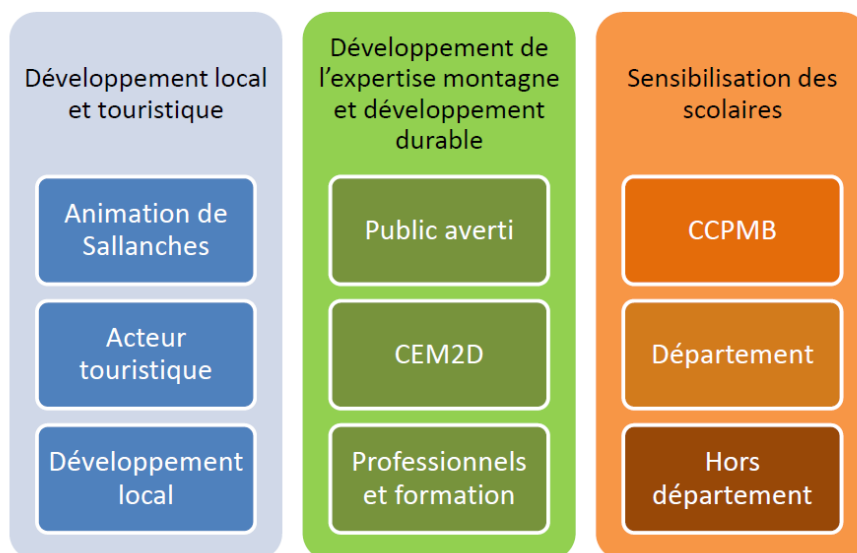
En conclusion, elle fait part de sa préoccupation. En effet, ce dynamisme et ces innovations doivent s'accompagner d'un renforcement des liens et soutiens des collectivités locales, nécessaires pour la pérennité des actions.

L'association y travaille activement.

> Bilan des activités de 2022 (voir rapport d'activité pour les détails)

Le directeur présente l'année 2022, qui marque une véritable « reprise » : les effets de la crise sanitaire étant désormais derrière nous. Les classes de découverte sont reparties à la hausse, et le CNM propose de nombreuses activités pour tous publics, tout au long de l'année, essentiellement en extérieur et valorisant le territoire de Sallanches et du Pays du Mont-Blanc.

Structure des activités du CNM



Pôle « Sensibilisation des scolaires »

L'activité des classes de découverte est revenue à un niveau d'avant covid, sans doute boostée par le nouveau catalogue d'activités.

Au niveau des classes locales, avec le financement de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, le volume d'animation a été en hausse de 25% dans le cadre d'un nouveau fonctionnement (contrat).

Pôle « Développement local et touristique »

Objectif affiché en 2022 : faire de Sallanches LA destination nature, en complément des autres activités proposées par les acteurs locaux (Bureau montagne de Sallanches, Office de Tourisme...), en proposant des activités Nature pour tous, toute l'année.

La stratégie du CNM pour la destination Sallanches :

- proposer des activités ciblées en fonction des publics ;
- faire reconnaître Sallanches comme lieu d'activité lors des journées thématiques nationales et internationales ;
- Innover sur la forme et le fond, pour les activités proposées ;
- Valoriser les espaces naturels de Sallanches comme support.

Pôle « Développement de l'expertise montagne et développement durable »

Les 6 formations naturalistes proposées ont fait l'objet pour la première fois de l'édition d'une brochure de présentation.

Le développement de l'offre d'activités en lien avec l'adhésion à l'association a permis de renforcer le nombre d'adhérents.

Des partenariats nouveaux ont été établis avec plusieurs entreprises, sous forme de dons en nature : Piguet Sports (Intersport de Cluses et Sallanches) avec l'appui de Lafuma, pour une dotation en habillement estival, et l'Entrepôt du Bricolage de Sallanches pour du matériel utilisé en animations.

Le soutien financier du Département de la Haute-Savoie, bien qu'en baisse significative, correspond à 56% des dépenses, et a contribué à l'édition de 3 numéros de la revue « Nature & Patrimoine en Pays de Savoie ».

Pour le Club d'entreprises CEM2D, 5 événements ont été proposés aux 50 entreprises membres.

Focus communication, présenté par Manon WHITTAKER (chargée de communication du CNM) :

- *Page Facebook du CNM :*
 - 2656 abonnés en 2022 (2276 en 2021) => +117 %
 - + 182% de personnes touchées sur 1 an
 - 70 posts (+55%)
 - La publication sur la sortie découverte des plantes comestibles du 21/05 a touché 48 161 personnes !
 - 6 newsletters (+format papier pour les comptes sans adresse mail).
 - 3 flyers programmes saisonniers + 1 brochure stages d'été.
 - Site Web CNM + nouveau site Sallanchesmontblanc.com.
-

Synthèse activité de sensibilisation

Par rapport à 2019, seule année de référence sans covid et hors du Château des Rubins (mais avec musée), l'activité progresse de 5%. Dans le détail, c'est la partie événementielle qui se développe le plus. Les événements où le CNM intervient en prestataire ou soutien d'organismes évoluent beaucoup (+100 %). Ceux qui sont organisés en propre par l'association progressent de 72%, ce qui traduit le dynamisme du développement de sa programmation.

Le rapport moral et le rapport d'activités 2022 mis au vote, sont approuvés à l'unanimité.

2. Rapport financier 2022

M. Gérard DUCREY, Trésorier de l'association, présente et commente les comptes.
(détail à retrouver en p. 7 du rapport d'activité).

Au niveau des produits (305.071 €) : la commune de Sallanches est remerciée pour son soutien, via une subvention de fonctionnement de 48.000 €.

L'ensemble des prestations représente 176.685 €, et la part des activités réalisées en extérieur est largement supérieure à celles réalisées en intérieur.

Des recettes ont été créditées au titre du projet Alpes Interprétation, terminé depuis 2021.

Autre subvention perçue par le CNM, celle du Conseil départemental, pour l'édition de la revue Nature & Patrimoine en Pays de Savoie. Bien qu'en baisse de 44 %, le soutien reste significatif, avec 25.000 €.

Au niveau des charges (331.361 €) : les charges de personnel sont revenues à un niveau normal, sans aides de l'Etat désormais. Les services extérieurs, avec 123.962 €, sont à un niveau élevé du fait du recours à de nombreux renforts sur le 1^{er} semestre, conséquence de la reprise d'activité, et du financement d'un assistant administratif, autrefois mis à disposition par la Commune.

Bilan 2022		<i>/ comparaison avec 2021 :</i>
Produits :	305.071 €	2020 : 277.015 €
Charges :	331.361 €	2020 : 258.221 €
Résultat	-26.209 €	2020 : +18.794 €

La réserve de trésorerie du CNM, reconstituée en 2019, 2020 et 2021, permet d'absorber ce déficit sans difficultés. Néanmoins, cette année marque un tournant, avec un haut niveau d'activité, mais un faible niveau de subventions.

M. Benoît PIRAUD, Expert-comptable de l'association, précise que le résultat 2022 est effectivement négatif malgré les efforts de l'association. En effet, la reprise se traduit bien dans les recettes, également dans les charges (honoraires liés à des renforts), mais le financement de la revue de la part du Département étant en baisse de près de 20.000 €, alors que le CNM a édité les 3 numéros prévus, contribue à expliquer une grande part du résultat négatif.

La Présidente informe l'assemblée que, suite au décès récent de M. Marcel MARQUET, Commissaire aux comptes, il n'y aura pas de rapport. Il est précisé que, en l'absence de continuité de cette mission, et sans obligation légale désormais du fait de la structure actuelle de l'association, le Bureau n'a pas souhaité proposer à l'assemblée de nommer un nouveau Commissaire aux Comptes.

Soumis au vote de l'Assemblée, le rapport financier et les comptes 2022
sont approuvés à l'unanimité.

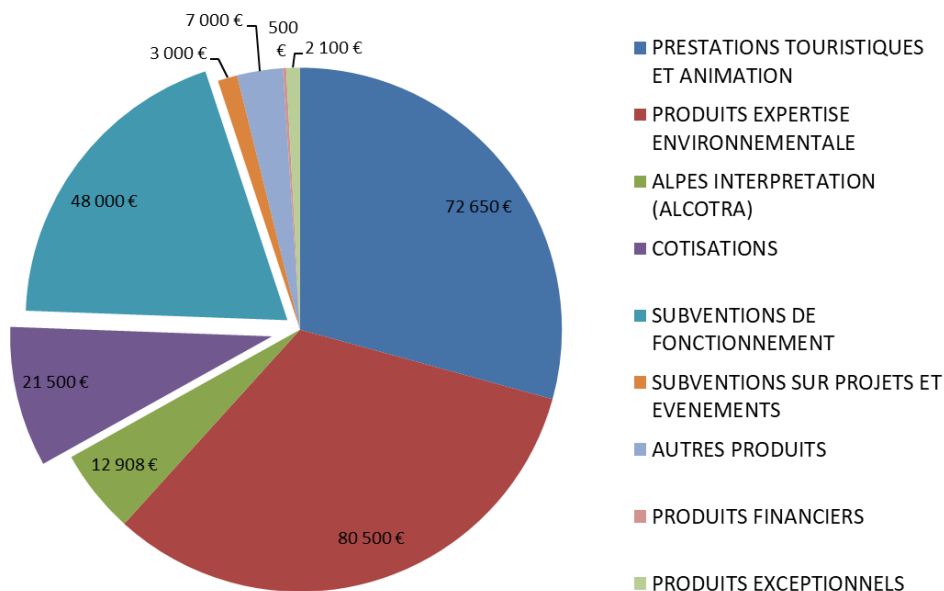
La Présidente propose que le résultat 2022 soit affecté au fonds associatif qui est de **192.455 €** et qui passerait donc à **166.165 €**.

L'affectation du résultat au fonds associatif est approuvée à l'unanimité.

3. Budget prévisionnel 2023

Le Trésorier présente les prévisions budgétaires pour 2023.

Produits d'exploitation 2023 :

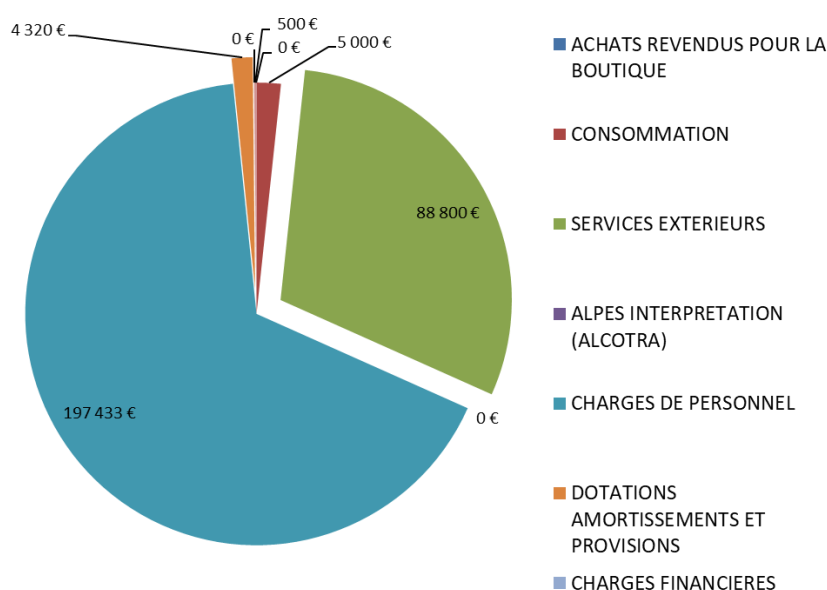


Total produits 2023 : 248.158 €

Ceci tient compte :

- de l'absence de subvention de la part du Conseil départemental cette année ;
- du versement en attente de l'Europe pour le projet Alpes'Interprétation (12.908 €)
- d'une subvention de la commune de Sallanches maintenue au niveau plancher de 48.000 €, du fait des réserves reconstituées de l'association, qui viendront compenser le déficit prévu.

Charges d'exploitation 2023 :



Total des charges 2023 : 296.353 €

Ceci tient compte :

- pour les économies : de la réalisation de 2 revues Nature & Patrimoine au lieu de 3, de la renégociation du contrat du copieur, de l'internalisation de missions administratives ;
- d'une normalisation des charges de personnel, intégrant la revalorisation des salaires dans la convention collective (contexte d'inflation).

Total des produits 248.158 € - Total des charges 296.053 € = **Résultat de -47.895€**

Le budget, fortement déficitaire, sera équilibré en puisant dans le fonds associatif reconstitué les années précédentes, qui devrait s'établir à +118.270 € en fin d'exercice.

Il est précisé qu'il s'agit, cette année encore, d'un budget de transition où l'impact du covid est très présent (réserves élevées de l'association / subvention communale limitée) et où le CNM va devoir rechercher de nouveaux soutiens pour pérenniser la revue.

Le budget prévisionnel 2023 mis au vote est approuvé à l'unanimité.

4. Tarif des adhésions 2023

Le CNM a la nécessité de **simplifier la gestion administrative** des adhésions et cotisations, pour gagner du temps et se concentrer sur ses missions d'animation, tout en mobilisant une force en rapport avec la taille actuelle de l'équipe.

Nouveauté : **passage d'une adhésion « de date à date » à une adhésion par année civile**, sans modification des tarifs. Comme ceci a été mis en place au printemps, toutes les nouvelles adhésions / renouvellements sont valables jusqu'au 31/12/2023. Ceci simplifiera la situation fiscale ainsi que les appels de cotisation.

Pour les entreprises du CEM2D : passage à la cotisation annuelle, avec pour les nouvelles adhésions la mise en place d'un *prorata temporis* pour les adhésions enregistrées après le 31/08/2023.

Actuellement et jusqu'au 31/12/2023 :

- > Tarif unique individuels : 25 €.
- > Tarif pour la cotisation au CEM2D (Club d'Entreprises) :
 - Moins de 50 salariés : 250 €
 - Plus de 50 salariés : 420 €

A partir du 01/01/2024 :

- > Tarifs grand public :
 - Cotisation individuelle : 25 €.
 - Cotisation Famille : 40 €.
 - Cotisation Soutien : 50 €.
- > Tarif pour la cotisation au CEM2D (Club d'Entreprises) :
 - Moins de 50 salariés : 250 €
 - Plus de 50 salariés : 420 €

Le tarif des adhésions « 2023 » est approuvé à l'unanimité.

5. Election des représentants au Conseil d'Administration

La liste des candidats est présentée :

- 1 représentant de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc : Christèle REBET.
- 1 parmi les Associations des Réserves Naturelles de Haute-Savoie : à pourvoir.
- 1 parmi les hébergeurs du Pays du Mont-Blanc : à pourvoir.
- 1 parmi les membres du CEM2D : Jacques MICHEL (atelier Esope) ;
- 1 parmi les Guides ou Accompagnateurs en Montagne : Benoît GAROUTE (Bureau de Sallanches).

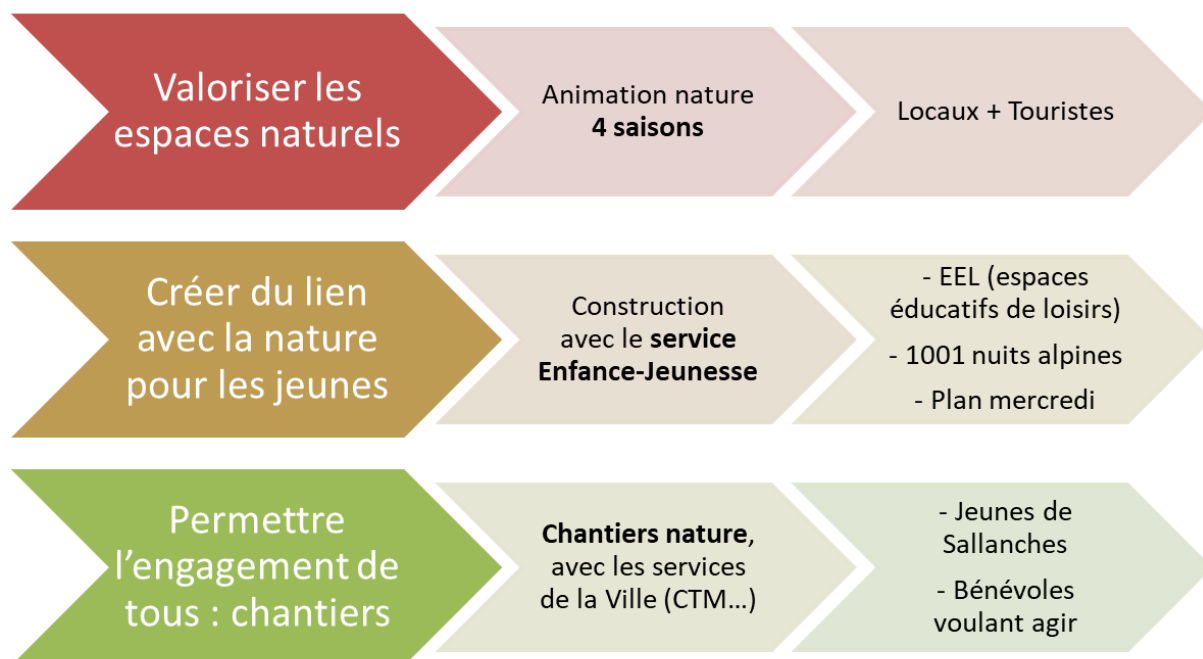
7 autres membres composant le Bureau :

- Isabelle LAVOREL-NONGLATON
- Paul POULAIN
- Fabrice DEVERLY
- Gérard DUCREY
- Juliette VODINH
- Carmen VIFFRAY
- Marie-Odile BALLETT-BAZ

L'assemblée élit l'ensemble des candidats pour une durée de 1 an, à l'unanimité.

6. Stratégie du CNM pour la Commune de Sallanches

La ligne directrice du CNM : Favoriser le lien entre les habitants et leur environnement.



Valorisation des espaces naturels (Ilettes, Burzier, Arpenaz...)

Développement d'une offre d'animation nature 4 saisons pour offrir une expérience « nature » originale aux habitants comme aux visiteurs de passage, et renforcer l'attractivité de la destination.

Créer du lien avec la nature pour les jeunes

Travail avec le service Enfance-Jeunesse, sur de nouveaux projets.

Première édition des « 1001 nuits alpines » (à Doran), interventions dans le cadre des plans mercredi...

Permettre l'engagement de tous : chantiers participatifs.

En partenariat avec la Commune, projets de chantiers nature (batraciens / espèces exotiques envahissantes). Développement en cours.

7. Programme d'activités pour 2023

De nouvelles activités sont proposées :

- La balade des Minis pour les 3-5 ans (à chaque saison).
- Une nouvelle enquête biodiversité (sur les oiseaux),
- Des cours du soir de botanique « perfectionnement »
- des stages naturalistes inédits (insectes, pédologie, ornithologie...)
- et toujours des inédits des P'tits Experts de la Nature®, des stages d'été, etc.

Pour l'été, les activités sont programmées le matin, pour fuir la canicule. Resserrement des dates et créneaux pour plus d'efficacité. Le partenariat avec l'Office de Tourisme de Sallanches est renouvelé pour la commercialisation de certaines activités.

Evolution du concept d'animation des espaces naturels de Sallanches (Arpenaz, Ilettes, Mayères).
Nouveau point d'animation nature en alpage, près du refuge du Tornieux.

8. Questions diverses

La disparition du réseau professionnel départemental Empreintes est évoquée. Ce réseau était un moteur d'innovation et de développement de compétences via l'interconnaissance et la participation à des projets et formations entre pairs.

Un adhérent demande si des goodies, produits dérivés existent (porte-clefs, mugs, T-shirts...). Actuellement, l'association étant toujours en phase de transition, cet aspect n'est pas envisagé par le Conseil d'Administration. Mais ce sujet pourra être reconsidéré dans les années à venir, une fois la situation stabilisée.

Pas d'autres questions posées par l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé la Présidente lève la séance à 19h30.
Un verre de l'amitié est offert aux participants.

La Présidente
Isabelle LAVOREL-NONGLATON



Le Secrétaire
Fabrice DEVERLY

